



artlux
LA LUMIERE SOLAIRE

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION **B021-E**



Référence :

B021-E



Nous vous remercions de votre choix et de votre confiance.

COMPOSITION DU LUMINAIRE :

1 x borne LED solaire

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes et nationales en vigueur. Le marquage CE prouve la conformité du produit avec toutes les prescriptions européennes légales qui prévoient la pose de ce marquage.

Le luminaire LED solaire B021-E a été soumis à de nombreux tests et contrôles afin d'en assurer la qualité et vous apporter une entière satisfaction.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

REFERENCE	B021-E
Code	492 100
Puissance LED	3.5 W
Flux lumineux	504 lm
Température de couleur	3000 K
Dimensions L x l x h	380 x Ø 258 mm
Poids	4 kg
Batterie	LiFePO4
Capacité	4.5 Ah - 6.4 V
Puissance panneau	6W

MODE DE FONCTIONNEMENT

Un capteur détecte automatiquement l'aube et se met en mode « off » et « on » dès le crépuscule. Par conséquent, le luminaire ne doit pas être installé à proximité d'une autre source lumineuse.

Un capteur de mouvement, intégré au piétement du luminaire, permet de détecter toute présence et d'allumer la lumière à pleine puissance.

Paramétrage usine :



INSTALLATION

MOYENS :

1 x petit tournevis

L'installation du luminaire, nécessite la pose au préalable et en option, d'un support de Ø 110 mm.

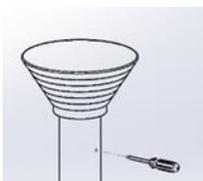
En option, sont disponibles des mâts en bois :

- Hauteur de 2 m code 515 200,
- Hauteur de 2,5 m code 515 250.



1ère étape :

Fixer la borne sur votre support.



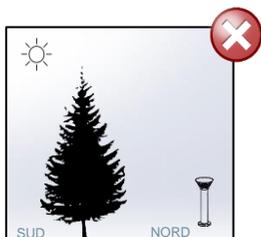
2ème étape :

Enlever le bouchon en caoutchouc situé sur le côté du luminaire. A l'aide d'un tournevis, appuyer sur le bouton poussoir situé dans le piétement pour finaliser la mise en service.

Remettre le bouchon en caoutchouc pour éviter les infiltrations d'eau et de poussière.

Le luminaire est maintenant prêt à fonctionner.

IMPLANTATION DU LUMINAIRE SOLAIRE



Ne pas installer le luminaire derrière ou sous un obstacle pouvant apporter de l'ombre (arbre, bâtiment...).



Installer le luminaire dans une zone suffisamment dégagée, pour garantir une exposition d'au moins 7 heures au soleil, nécessaire à la recharge de la batterie.

ENTRETIEN

Pour le nettoyage du panneau, tous les produits détergents et abrasifs sont à exclure. Utiliser exclusivement de l'eau claire.

Lors d'un stockage de longue durée, la batterie doit être rechargée tous les 6 mois afin de garder toutes ses qualités.

FIN DE VIE

Déposer le produit dans un point de collecte adapté en vue de son recyclage.

CERTIFICAT DE GARANTIE

A CONSERVER PAR L'UTILISATEUR DU LUMINAIRE.

DUREE DE GARANTIE : 3 ans.

- Le remplacement d'un composant ou d'un produit ne peut en aucun cas prolonger la durée initiale de la garantie.
- Notre responsabilité ne saurait être engagée pour des dommages causés par une mauvaise installation ou par le non-respect des instructions se trouvant dans le document.

ATTENTION : un produit présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur site à la disposition des experts d'assurance et le sinistré doit en informer son assureur. Tout remplacement doit se faire en accord avec l'assurance.

DATE D'ACHAT :/...../.....

NOM ET ADRESSE DU CLIENT :

.....
.....

MODÈLE ET NUMERO DE SÉRIE :
À relever sur l'étiquette signalétique du luminaire

ARTLUX
Route de l'Ancien Circuit BP 16
31800 Saint-Gaudens
Tél. 05 33 00 33 32
servicetechnique@artlux.fr
www.artlux.fr

CACHET DU REVENDEUR :